



Conférence canadienne des arts



09/10

Rapport Annuel

Conférence canadienne des arts

406 - 130, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1P 6E2
Tél: (613) 238-3561
Télé.: (613) 238-4849
www.ccarts.ca

Conseil d'administration

Amir Ali Alibhai (*Colombie-Britannique*)
Liz Barron (*Manitoba*)
Erika Beatty (*Nouvelle-Écosse*)
Michel Beauchemin (*Québec*)
Rose Bellosillo (*Ontario*)
Tim Borlase (*Nouveau-Brunswick*)
Rudy Buttignol (*Colombie-Britannique*)
Luc Fortin (*Québec*)
André Leclerc (*Québec*)
Tom McFall (*Alberta*)
Arden Ryshpan (*Ontario*)
Kathleen Sharpe (*Ontario*)
Jason van Eyk (*Ontario*)

Personnel

Alain Pineau
Directeur général

Megan Forsythe
Adjointe administrative - événements et conseil d'administration
(à partir de juin 2009)

Manon Charron
Directrice de l'administration

Annie Caporicci
Adjointe exécutive - finances, administration et relations avec les membres

Alessia Bongiovanni
Coordinatrice de projets en développement

Jessica Litwin
Conseillère en politique culturelle

Keith Kelly
Conseiller principal en politique culturelle
(jusqu'à juin 2009)

Nicole Nantel
Adjointe exécutive
(jusqu'à juin 2009)

La Conférence canadienne des arts aimerait remercier, pour leur généreux soutien en 2009-2010 les partenaires suivants :

Ministères et agences fédéraux et provinciaux :



Foundations:



Organisations:

Conseil des ressources humaines du
secteur culturel

Particuliers:

| | |
|------------------|-----------------------|
| Brian Anthony | Irene McCutcheon |
| Pat Martin Bates | Garry Neil |
| Michel Blondeau | Esther S. Ondrack |
| Tim Borlase | André J. Paquette |
| Debra Chandler | Alain Pineau |
| René Cormier | Henry Purdy |
| Arthur Drache | Denise Roy |
| Sibyl Frei | Francine Schutzman |
| Mary Gavan | Machelle Shapira |
| Barbara Goddard | Kathleen Sharpe |
| John Hobday | David P. Silcox |
| Peter Hyde | Robert Spickler |
| Raymonde Jodoin | Tardif-Hébert |
| Brent Laycock | John M. Trotz |
| Norma Lock | Marla Waltman Daschko |

mission

La Conférence canadienne des arts (CCA) est le forum national de la communauté artistique et culturelle au Canada. Elle effectue des recherches, produit des analyses et fournit des expertises sur les politiques publiques concernant les arts, les institutions et les industries culturelles canadiennes. La CCA favorise et éclaire le débat public entourant les enjeux politiques et travaille à la promotion des droits des Canadiens en matière de culture.

vision

Notre vision est que la valeur des arts et leur contribution à l'identité canadienne, à l'économie, à l'éducation et à la qualité de vie soit reconnue et soutenue par tous les paliers du gouvernement, par le secteur privé et par les membres du public.

1 rapport de la présidente / kathleen sharpe



Chers membres et amis de la Conférence canadienne des arts,

Chers collègues du conseil d'administration,

Voici mon deuxième rapport annuel à titre de présidente du conseil

d'administration de la CCA. Je suis heureuse de vous annoncer que l'année 2009-2010 a été dans son ensemble une année de transition réussie au cours de laquelle l'organisation la plus ancienne du secteur des arts, de la culture et du patrimoine au Canada a franchi d'importantes étapes sur la voie de la reconstruction et du repositionnement.

La CCA a pu conserver son statut d'observatrice et d'analyste clés et faire autorité en matière d'activités du gouvernement fédéral qui influencent d'une manière ou d'une autre notre champ d'intérêt. Notre statut auprès des parlementaires et des organismes de réglementation s'est grandement accru à la suite de plusieurs interventions au cours des quatre dernières années. À ce chapitre, je suis fière de rapporter que la CCA a été le premier groupe invité par le nouveau caucus parlementaire multipartis sur les arts afin de présenter son point de vue sur le secteur culturel et sur les principaux problèmes qu'il doit surmonter. Notre directeur général a également été invité à se présenter au caucus du Parti libéral et à celui du Bloc Québécois sur des sujets de politique actuels.

Nous avons été également très actifs au niveau politique en témoignant devant plusieurs comités parlementaires et le CRTC. L'année a également permis à la CCA de se présenter dans diverses régions du pays et notre directeur général a participé à des réunions de spécialistes en Saskatchewan, en Ontario et à Terre-Neuve. Grâce en partie à l'appui de la Fondation Trillium, il a été en mesure d'exposer le nouvel atelier Politique culturelle 101 dans plusieurs localités de l'Ontario et ailleurs au pays.

La CCA a poursuivi son travail sur des enjeux très importants à long terme pour la vitalité future des arts et de la culture dans notre société tout au long de l'année. Il est bien connu que de tels enjeux sont rarement urgents. Compte tenu de leurs ressources limitées et des défis immédiats qu'elles doivent affronter quotidiennement, les organisations de service aux arts disposent rarement du temps et de l'énergie nécessaires pour s'engager dans des enjeux fondamentaux et à long terme, souvent sans rapport avec leurs préoccupations immédiates. En raison de l'ampleur de sa membricité et des perspectives qu'elle entrevoit pour ces enjeux, la CCA perçoit de type de préoccupations comme partie intégrante de son mandat unique.

L'an dernier, le Conseil a décidé d'inclure dans les priorités de la CCA ce que nous convenons d'appeler la quête de statistiques culturelles. Nous sommes heureux de travailler en étroite collaboration avec Patrimoine Canada, Statistique Canada et le Conseil des ressources humaines du secteur culturel à cet important projet pluriannuel. Les résultats

obtenus permettront de procurer au secteur culturel la sorte de données pertinentes et opportunes dont il a besoin pour planifier son avenir, et de le soumettre aux preneurs de décisions des secteurs privé et public.

À la suite de l'élection fédérale de 2008 où la culture a joué un rôle inhabituel et crucial, notre directeur général avait interrogé des membres et des intervenants de 14 collectivités à travers le pays sur ce que nous pourrions faire collectivement pour mieux positionner les arts et la culture au sein de la société canadienne. Parmi les plusieurs suggestions reçues, l'une d'elles a été unanimement mentionnée : veiller à ce que tous les volets de l'éducation artistique soient présents dans nos systèmes scolaires. La CCA a donc accepté l'invitation du Réseau canadien des arts et de l'apprentissage de travailler en étroite collaboration pour s'assurer que les bienfaits des arts, et de l'éducation artistique en particulier, sont connus et appréciés par la population en général et par les décideurs de tous les ordres de gouvernement.

La CCA appuie et fait la promotion du projet présenté récemment au CRTC par la Canadian Association of Community Television Users and Stations concernant la création de centres multimédias vraiment communautaires au Canada, parce que nous en voyons les avantages sociaux et culturels à long terme.

Tout ce travail a été réalisé au cours de cette année que je pourrais qualifier difficile pour la CCA. La CCA a commencé l'année avec un déficit engagé l'année précédente, non pas à cause d'une gestion douteuse, mais parce qu'il avait été jugé essentiel de prendre certaines initiatives pour respecter notre plan stratégique. Malheureusement et contre toute attente raisonnable, les revenus d'appoint pour ces initiatives ne se sont pas matérialisés en 2008-2009.

Grâce aux efforts soutenus du personnel, nous avons presque réussi à combler notre déficit. Nous entreprendrons donc le présent exercice financier en meilleure situation. Nous sommes fiers de cette réalisation et en tenant principalement compte des difficultés que nous éprouvons à conserver les membres actuels ou d'en recruter de nouveaux. À ce titre, je désire remercier chaleureusement nos principaux bailleurs de fonds, le ministère du Patrimoine canadien, la Fondation Trillium et le Conseil des arts de l'Ontario, qui nous ont fait confiance et qui nous ont accordé

leur soutien tout au long de cette période. Je veux également souligner l'aide de la Banque Royale qui nous a permis de surmonter une crise de liquidités à court terme à la fin de l'exercice.

Cependant, ces succès financiers ont un prix comme le soulignera notre directeur général un peu plus tard. En raison des limites budgétaires et du surplus de travail exigé au sein du secrétariat, certaines activités, comme nos communications avec les intervenants et nos projets de recherche, ont été les premières touchées. Certaines initiatives importantes, la convocation du Comité de coordination stratégique après la Conférence Chalmers en mars 2009, par exemple, ont nécessité beaucoup de temps et d'énergie entre mars et octobre. Puis cette initiative s'est amenuisée, son urgence ayant diminué en raison d'une élection fédérale imminente. Mais elle n'a pas été abandonnée pour autant. Elle fera partie des principaux développements des prochains mois au même titre que la CCA engage ses membres envers la réalisation de ses activités.

Les défis que doit affronter le secteur des arts sont bien réels. Il faut se préparer aux répercussions sur nos membres des plans du gouvernement visant à réduire le déficit. Nous devons travailler en étroite collaboration afin de nous assurer que l'équilibre budgétaire du gouvernement ne se fasse pas au détriment des investissements primordiaux dans les arts et la culture. Les artistes et les créateurs culturels doivent faire partie d'une stratégie nationale pour la société numérique qui sera d'ailleurs le thème de notre conférence nationale en novembre prochain.

Un examen approfondi du plan stratégique de la CCA compte parmi nos activités à venir et l'augmentation de la participation de nos membres à l'orientation de la CCA, un sujet qui sera abordé par notre directeur général dans le rapport qu'il nous soumettra est au centre de nos préoccupations. Ce processus aura lieu au moment où nous nous préparons à l'élection du prochain conseil d'administration de la CCA qui aura lieu en février 2011. Nous dressons en ce moment une liste de candidats possibles. J'invite tous les membres à communiquer avec le directeur général pour lui soumettre le nom d'un candidat qui, selon vous, pourrait siéger au conseil d'administration de la CCA et contribuer à son développement.

Pour terminer, j'aimerais remercier les trois

3

anciens membres du conseil qui, pour des raisons de nature personnelle et professionnelle, ont démissionné du conseil d'administration au cours de l'année. René Cormier, Susan Kennard et Philip Szporer ont apporté une contribution importante à la CCA au cours de leur mandat et continuent à appuyer ses activités et ses objectifs. Je souhaite la plus cordiale bienvenue aux quatre nouveaux membres du conseil: Erika Beatty, PDG de la Symphony Nova Scotia; Amir Ali Alibhai, directeur exécutif de l'Alliance for Arts and Culture ; Luc Fortin, président de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec; et Tom McFall, directeur exécutif de l'Alberta Crafts Council qui, malheureusement, ne peut être parmi nous aujourd'hui. Je profite de l'occasion pour vous présenter les autres membres du conseil: Rose Bellosillo, Jason van Eyk, Arden Ryshpan, André Leclerc et Michel Beauchemin. Je désire également remercier Michel Beauchemin qui a accepté le poste de vice-président à la suite de la démission de René Cormier.

L'année 2010 marque le 65e anniversaire de la CCA, une longévité remarquable qui mérite d'être soulignée. Le passé glorieux de notre organisation est lié à l'élaboration de politiques culturelles au niveau national. Nous célébrerons dûment cet anniversaire en novembre prochain, comme prélude à notre conférence nationale. Toutefois, il ne faut pas se contenter de nos succès passés. En effet, notre organisation a encore un rôle unique à jouer dans l'environnement actuel et vous pouvez compter sur tous les membres du conseil et sur le secrétariat pour s'assurer qu'elle poursuivra son œuvre.



Kathleen Sharpe
Présidente du conseil d'administration
Conférence canadienne des arts

**Rapport à l'Assemblée Générale annuelle des
membres
Juin 2010**

rapport du

directeur général / alain pineau

4



Chers collègues et amis,

Comme notre présidente l'indiquait dans son rapport, l'année écoulée a été une autre étape importante dans le repositionnement et la reconstruction de la CCA.. Durant toute l'année,

nous avons maintenu l'alignement stratégique de nos activités conformément au plan stratégique actuel.

Nous avons publié et expédié auprès de mille intéressés trente bulletins couvrant une variété de sujets. Cela représente une réduction substantielle par rapport à l'année précédente, qui avait été marquée par une élection fédérale durant laquelle arts et culture avaient, on s'en rappellera, joué un rôle exceptionnel. La réduction du nombre de bulletins reflète également la relative absence de développement de politiques culturelles dans un Parlement minoritaire dominé par les batailles partisans. Toujours au chapitre des publications, nous avons émis notre Analyse annuelle du budget fédéral vu de l'angle art, culture et patrimoine, un document qui fait autorité selon les échos reçus de certains usagers. Côté communications, grâce à l'initiative de jeunes membres de l'équipe du Secrétariat, la CCA a désormais sa page Facebook et peut s'enorgueillir d'avoir près de 1200 contacts sur Twitter, y compris bien entendu le Ministre Moore lui-même!

L'année a par ailleurs été marquée par un nombre

d'interventions de la CCA dans divers forums publics et processus de consultation. En étroite coordination avec nos membres, nous avons faits des représentations en faveur de l'ensemble du secteur, par exemple par le biais de notre présentation annuelle sur le budget fédéral. Dans d'autres cas, nous sommes intervenus sur des points de principe, comme dans le cas de l'abolition des programmes de soutien à la musique spécialisée.

Dans notre soumission pré-budgétaire 2010, nous avons exhorté le gouvernement à laisser le Conseil des arts du Canada, la SRC, Téléfilm et l'Office national du film le 5% de leurs budgets qui étaient l'objet de l'examen stratégique imposé par le Conseil du Trésor. Nous étions ravis de voir dans le budget fédéral que cela était la décision du gouvernement. Nous félicitons également les nouvelles politiques sociales pour les travailleurs autonomes canadiens. Ça c'est quelque chose que la CCA et ses membres ont demandé le gouvernement pour un long temps. Ces nouveaux programmes ne répondent pas à tout ce qui est nécessaire pour fournir un traitement équitable pour cette composante importante de la population canadienne, mais nous les voyons comme des étapes dans la bonne direction.

Nous étions actifs sur de nombreux dossiers qui touchent les artistes et les organismes artistiques, qu'il s'agisse de l'importance pour le gouvernement d'investir dans le développement et l'expérimentation dans les arts comme dans d'autres secteurs de l'économie canadienne, ou l'importance d'inclure les préoccupations

5

nationale pour l'économie numérique. Nous avons également pris chaque occasion pour souligner l'importance d'apporter les amendements appropriés à la Loi sur le droit d'auteur afin que nos artistes, créateurs, institutions et industries culturelles, et tous les Canadiens puissent profiter des nouvelles technologies, tout en garantissant que les créateurs de contenu sont rémunérés pour leur travail. Nous continuons à soutenir l'extension du régime de la copie privée à des nouvelles plateformes, et nous nous opposons les arguments que ce régime est une taxe injuste pour les consommateurs. Dans sa forme actuelle, le projet de loi C-32, l'examen de la Loi sur le droit d'auteur, démontre clairement que la pression doit être exercée sur le gouvernement et les parlementaires pour s'assurer que les artistes et les créateurs reçoivent une juste rémunération pour leur travail.

Le secteur audio-visuel en général, et la radiodiffusion en particulier, jouent un rôle important dans l'écologie générale du secteur culturel au pays. Ce secteur reçoit la part la plus large des appuis gouvernementaux, soit par subventions directes soit par réglementation et mesures fiscales. Cela explique pourquoi la CCA est intervenue devant le CRTC à plusieurs reprises, notamment dans le processus interminable concernant la valeur du signal des télédiffuseurs traditionnels pour les entreprises de distribution. Nous avons pris partie pour les premiers et dénoncé la campagne des câblodistributeurs qui ont crié qu'il s'agit là d'une taxe sur la télévision. Nous avons réclamé par ailleurs, et avec un certain succès, que le CRTC réglemente les télédiffuseurs privés anglophones afin de mettre fin à la situation franchement scandaleuse qui fait que ces derniers dépensent dix fois plus d'argent sur l'achat programmation américaine que sur la production d'émissions dramatiques canadiennes.

Conformément aux positions adoptées au cours des quatre dernières années, nous avons répété à toutes les occasions possibles que les propriétaires des nouvelles plateformes de distribution, l'Internet et le sans-fil, doivent contribuer financièrement à la production d'émissions canadiennes, tout comme le font les diffuseurs traditionnels, les câblodistributeurs et les exploitants de services satellite. Pareil régime résulterait en une hausse considérable des investissements et aurait un effet bénéfique pour plusieurs des composantes du secteur.

Nous avons continué de travailler en étroite collaboration avec Patrimoine canadien et

Statistique Canada dans la poursuite de meilleures statistiques culturelles. Nous avons également repris contact avec le Réseau canadien des arts et de l'apprentissage: je fais partie du conseil d'administration, du comité de gestion et co-préside le comité des politiques et de l'engagement communautaire.

D'un autre côté, nous avons continué notre travail en vue d'accroître la sensibilisation autour des enjeux de politiques culturelles. Grâce au généreux appui de la Fondation Trillium, la CCA a pu offrir gratuitement à cinq communautés à travers l'Ontario l'atelier Politique culturelle 101 développé en 2008. Intitulé La politique des arts et l'art de la politique, ce module a rejoint plus de 375 participants à Peterborough, Kingston, Waterloo, Sault-Ste-Marie et Sudbury. En collaboration avec la Saskatchewan Arts Alliance et la Newfoundland and Labrador Association of Cultural Industries, l'atelier a également pu être présenté à Regina et St. John's.

Nous avons par ailleurs continué de développer notre relation avec l'Université d'Ottawa avec laquelle nous allons lancer sous peu un excitant projet intitulé Pensons Culture. En partenariat avec le Centre de formation continue, le Centre de gouvernance et l'École d'études politiques de l'université, la CCA offrira une série annuelle de forums publics consacrés à des sujets culturels. Cette série, qui débutera le 23 septembre avec Marc Mayer, le nouveau directeur du Musée des beaux-arts, offrira au moins cinq forums dans la première année qui seront accessibles à la largeur du pays par webcast. Cette nouvelle initiative viendra renforcer le rôle de la CCA comme forum national où sont débattus des aspects importants touchant les arts et la culture.

Avec l'appui d'un comité aviseur formé de membres d'à travers tout le pays et présidé par Garry Neil, nous avons travaillé fort à la planification de notre prochaine conférence politique nationale dont le thème est L'artiste, moteur de l'économie créative? La conférence aura lieu les 2 et 3 novembre prochains au Centre national des Arts à Ottawa et sera précédée le premier novembre par un souper gala marquant le 65ème anniversaire de la CCA, au cours duquel on remettra le Diplôme d'honneur et le prix Keith Kelly.

Tout cela a été accompli dans un contexte de restrictions budgétaires, un des objectifs imposés durant l'année étant d'effacer le déficit accumulé l'année précédente. Une des premières mesures a été d'emménager dans des locaux à la fois moins coûteux et plus fonctionnels.

Mais l'austérité a eu des effets plus nocifs. Il nous a fallu nous priver de l'appui précieux du Conseiller senior en politiques, nous abstenir de combler le poste aux communications et réduire certains membres du Secrétariat à une semaine de trois ou quatre jours. Ces mesures drastiques ont nécessairement eu un impact négatif sur le Secrétariat à un moment où il importe par-dessus tout que la CCA avance sur plusieurs fronts.

Comme le mentionnait la présidente, nous avons l'intention de relancer sous peu le Comité de coordination stratégique formé à la suite de la Conférence Chalmers de mars 2009 et de lui donner un nouveau statut. De plus, nous lancerons enfin en septembre le Forum provincial dont nous parlons depuis plusieurs mois. Une des caractéristiques stratégiques de la CCA, c'est qu'elle est un réseau de réseaux. Comme tel, elle se doit donc d'être branchée de diverses façons sur ses réseaux internes et de se connecter à d'autres réseaux extérieurs au secteur.

Le manque de ressources suffisantes et la surcharge de travail ont fait que nos projets de recherche ont cédé le pas aux préoccupations quotidiennes, un fait que nous devrions pouvoir corriger sous peu. Côté positif, grâce à l'appui du Conseil des ressources humaines du secteur culturel et la Fondation Trillium, nous avons pu, poursuivre notre programme de stages l'an dernier et cette année, nous avons deux stagiaires, une en communication et l'autre en recherche. Le programme de stagiaires offre à des jeunes individus de talent l'occasion d'acquérir une expérience enrichissante en matière de développement de politiques. Le programme fournit également à la CCA des ressources additionnelles dont elle a grandement besoin.

Côté développement organisationnel, nous avons complété l'élaboration d'une stratégie et d'outils de recrutement et de rétention de membres ainsi que complété un plan stratégique de communications que nous mettons en œuvre cette année.

En 2005, le conseil d'administration de la CCA a décidé de recentrer l'organisation et son mandat principal, et de le reconstruire en harmonie avec la vision et les priorités identifiées pendant le développement de notre plan stratégique 2003-2008

Cinq ans plus tard, la CCA a non seulement réussi à échapper deux fois à la disparition et à surmonter des défis de tailles: elle a amélioré

sa crédibilité avec ses principaux bailleurs de fonds, avec les personnels politiques et la presse et, dans une mesure non négligeable, avec ses membres, une condition fondamentale à son existence.

Je dois ouvrir ici une parenthèse pour reconnaître que nous avons encore beaucoup à faire pour communiquer la « valeur ajoutée » de la CCA dans un environnement où, à tous les niveaux, prolifèrent des organisations de service qui répondent aux besoins et intérêts spécifiques des diverses disciplines, institutions et industries culturelles. La CCA connaît bien la place unique qu'elle occupe dans le secteur; elle a une vision claire d'où elle veut aller et une idée de plus en plus précise de comment y arriver. Mais une condition fondamentale à sa réussite passe par l'implication et l'appui de ses membres. Cette réalité sera au coeur de la révision de notre plan stratégique au cours des prochains mois et nous annoncerons sous peu des initiatives importantes en ce sens.

Il n'y a aucun doute que les années à venir seront remplies de défis pour la CCA et pour ses membres. Je reste optimiste que le progrès réalisé jusqu'à maintenant se poursuivra et que nous allons rétablir cette organisation à la position unique qu'elle occupe dans la communauté des arts, culture et patrimoine



Alain Pineau
Directeur général
Conférence canadienne des arts

**Rapport à l'Assemblée Générale annuelle des membres
Juin 2010**

6

7

états financiers



Chartered Accountants

442 Gilmour Street
Ottawa, ON K2P 0R8
Tel: (613) 235-2000
Fax: (613) 235-2643
www.hwllp.ca



5 mai 2010

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de la
Conférence canadienne des arts:

Nous avons vérifié le bilan de la Conférence canadienne des arts au 31 mars 2010 ainsi que l'état des revenus, dépenses et surplus, et de l'évolution du surplus de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers qui est fondée sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la CCA tire des produits de dons du public dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la CCA et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux comptes de produits, d'actif ou de capital.

À notre avis, à l'exception des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier tous les revenus, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la CCA au 31 mars 2010, ainsi que les résultats de son exploitation et de l'évolution du surplus pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

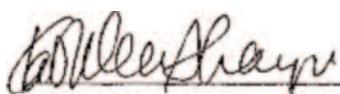
HENDRY WARREN S.R.L
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Ottawa (Ontario)

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

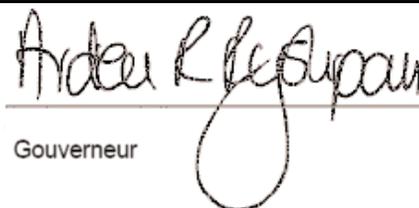
Bilan

31 mars 2010 avec chiffres comparatifs de 2009

| | 2010 | 2009 |
|--|-------------------|-------------------|
| Actif | | |
| Actif à court terme | | |
| Débiteurs | \$ 44,149 | \$ 50,154 |
| Frais payés d'avance | 15,587 | 15,587 |
| | <u>59,736</u> | <u>65,741</u> |
| Immobilisations (note 5) | 11,266 | 17,441 |
| Fonds de dotation (note 6) | 155,578 | 155,578 |
| | <u>\$ 226,580</u> | <u>\$ 238,760</u> |
| Passif et Déficit | | |
| Passif à court terme | | |
| Découvert bancaire (Note 7) | \$ 51,895 | \$ 110,620 |
| Créditeurs et charges à payer | 11,818 | 4,036 |
| Tranche à court terme d'un contrat de location-acquisition | 5,831 | 4,917 |
| | <u>69,544</u> | <u>119,573</u> |
| Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (Note 8) | 3,300 | 9,131 |
| Fonds de dotation en fiducie | 155,578 | 155,578 |
| | <u>228,422</u> | <u>284,282</u> |
| Obligations contractuelles (note 9) | | |
| Déficit | | |
| Investi dans les immobilisations | 11,266 | 17,441 |
| Non affecté | (13,108) | (62,963) |
| | <u>(1,842)</u> | <u>(45,522)</u> |
| | <u>\$ 226,580</u> | <u>\$ 238,760</u> |



Gouverneur



Gouverneur

Voir les notes complémentaires aux états financiers

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

État des revenus, dépenses et surplus

De l'exercice terminé le 31 mars 2010 avec chiffres comparatifs de 2009

| | 2010 | 2010 | 2009 |
|---|-------------------------|---------------|-----------------|
| | Budget (non-vérifié) | Réel | Réel |
| Revenus | | | |
| Revenus gagnés (annexe A) | \$ 109,700 | \$ 99,058 | \$ 124,467 |
| Contributions (annexe B) | 538,900 | 495,002 | 459,941 |
| | 648,600 | 594,060 | 584,408 |
| Dépenses | | | |
| Personnel (annexe C) | 343,380 | 357,963 | 397,084 |
| Administration (annexe C) | 192,759 | 135,118 | 140,021 |
| Activités régulières (annexe C) | 55,000 | 47,281 | 52,712 |
| Programmes spéciaux (annexe C) | 5,000 | 10,018 | 47,980 |
| | 596,139 | 550,380 | 637,797 |
| Excédent (déficiency) des revenus sur les dépenses | 52,461 | 43,680 | (53,389) |

État de l'évolution du surplus

De l'exercice terminé le 31 mars , 2010, avec chiffres comparatifs de 2009

| | Investi dans les immobilisations | Non affecté | Total 2010 | Total 2009 |
|---|--|--------------------|-------------------|--------------------|
| Solde, au début de l'exercice | \$ 17,441 | \$ (62,963) | \$ (45,522) | \$ 7,867 |
| Excédent (déficiency) des revenus sur les dépenses | - | 43,680 | 43,680 | (53,389) |
| Investissement en immobilisations | 961 | (961) | - | - |
| Amortissements | (7,136) | 7,136 | - | - |
| Solde, à la fin de l'exercice | \$ 11,266 | \$ (13,108) | \$ (1,842) | \$ (45,522) |

Voir les notes complémentaires aux états financiers

10

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

État de flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2010 avec chiffres comparatifs de 2009

| | 2010 | 2009 |
|---|--------------------|---------------------|
| Activités d'exploitation | | |
| Revenus nets (dépenses nettes) | \$ 43,680 | \$ (53,389) |
| Éléments sans effet sur la trésorerie | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 7,136 | 3,488 |
| Variations des éléments du fonds de roulement (Note 10) | 13,787 | (19,429) |
| Encaisse provenant des (utilisée aux) activités d'exploitation | 64,603 | (69,330) |
| Activités d'investissement | | |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | (961) | (20,929) |
| Encaisse provenant des (utilisée aux) activités d'investissement | (961) | (20,929) |
| Activités de financement | | |
| (Diminution) augmentation d'un contrat de location-acquisition | (4,917) | 14,048 |
| Encaisse provenant des (utilisée aux) activités de financement | (4,917) | 14,048 |
| Augmentation (diminution) de l'encaisse | 58,725 | (76,211) |
| Découvert bancaire, au début de l'exercice | (110,620) | (34,409) |
| Découvert bancaire, à la fin de l'exercice | \$ (51,895) | \$ (110,620) |
| Découvert bancaire consiste de: | | |
| Encaisse | \$ (13,895) | \$ (19,620) |
| Ligne de crédit | (38,000) | (91,000) |
| | \$ (51,895) | \$ (110,620) |

11

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2010 avec chiffres comparatifs de 2009

1. But de l'organisation

La Conférence canadienne des arts (CCA) est un organisme national sans but lucratif de service aux arts incorporé selon les lois fédérales (numéro d'enregistrement d'organisme de charité 11883 0371 RR 0001). Le rôle premier de la CCA est d'encourager les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, ainsi que les sociétés et le secteur privé, à élaborer des politiques qui assureront l'épanouissement des arts et des industries culturelles au Canada.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes:

L'Adoption de Chapitre 1535 - Informations à fournir concernant le capital

Le 1er janvier 2009, L'organisme a adopté la nouvelle norme comptable 1535, Informations à fournir concernant le capital, de l'ICCA. Cette norme énonce l'ensemble informations à fournir, soit (i) des informations sur les objectifs, les politiques, les procédures et les processus de gestion du capital d'une entité, (ii) des données quantitatives sur ce que l'entité considère comme du capital, (iii) le fait que l'entité s'est conformée aux exigences en matière du capital, et (iv) si l'entité n'est pas conformée aux exigences en question, les conséquences de cette inapplication. Ces informations sont détaillées à la note 3.

Comptabilisation des revenus

La Conférence canadienne des arts utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les autres apports sont présentés à titre de produits de l'exercice considéré.

Les dons en espèces sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus. Les dons de produits et services sont comptabilisés à leur juste valeur marchande lorsqu'ils sont reçus et dans la mesure où ils auraient été achetés s'ils n'avaient pas été donnés.

Utilisation d'évaluations

La préparation de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus requiert que la direction pose des évaluations et des suppositions qui affectent les montants reportés pour les actifs et passifs, la présentation des actifs et passifs contingentés à la date des états financiers et les montants des revenus et dépenses pour la période. La direction croit que ces états financiers présentent fidèlement les résultats des périodes présentées. Les résultats actuels pourraient différer des estimés présentés.

12

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2010 avec chiffres comparatifs de 2009

Instrument financiers

Les instruments financiers de la CCA sont composés d'un découvert bancaire, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer, obligation découlant d'un contrat de location-acquisition et du fonds de dotation et fonds de dotation en fiducie.

Les fonds de dotation sont classifiés comme des actifs financiers disponibles à la vente. Ils sont évalués à la juste valeur à chaque fin d'année fiscale.

La direction croit que la CCA n'est pas exposée à des risques significatifs d'intérêts, de change ou de crédit provenant de ces instruments financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties d'après leur durée de vie utile selon les méthodes suivantes:

| Immobilisations | Méthodes |
|--|--------------------|
| Matériel informatique | Linéaire sur 3 ans |
| Le matériel loué en vertu du contrat de location-acquisition | Linéaire sur 3 ans |
| Mobiliers et agencements | Linéaire sur 5 ans |

La moitié de l'amortissement normal est enregistré pour les acquisitions de l'exercice courant.

3. Informations à fournir concernant le capital

La Conférence canadienne des arts (CCA) considère la somme de ses actifs nets son capital . L'organisme gère son capital avec un processus officiel pour approuver le budget et obtient son capital en obtenant des subventions du gouvernement et de la municipalité également des donations et commandites de divers contributeurs.

Les objectifs de la gestion du capital de l'organisme est de protéger l'abilité de l'organisme à continuer comme continuité d'exploitation et conformément aux objectifs établis et répondre à ses obligations financières.

L'organisme évalue la gestion de son capital et ses objectifs annuellement. L'organisme n'est pas soumis à des exigences imposées de l'extérieur.

4. Dépendance économique

L'organisme reçoit une somme importante de ses fonds d'administration du Gouvernement du Canada et dépend sur ce soutien financier pour livrer son mandat.

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2010 avec chiffres comparatifs de 2009

5. Immobilisations

| | | | 2010 | 2009 |
|--|-----------|----------------------|--------------|--------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette | Valeur nette |
| Matériel informatique | \$ 54,170 | \$ 52,848 | \$ 1,322 | \$ 868 |
| Le matériel loué en vertu du contrat de location-acquisition | 19,887 | 9,943 | 9,944 | 16,573 |
| Mobilier et agencements | 7,615 | 7,615 | - | - |
| | \$ 81,672 | \$ 70,408 | \$ 11,266 | \$ 17,441 |

6. Fonds de dotation

a) La Conférence canadienne des arts a établi le Fonds de dotation pour les arts de la Conférence canadienne des arts (le Fonds) auprès de la Fondation du Conseil des arts de l'Ontario en conformité avec les modalités du programme du Fonds de dotation pour les arts (FDA). Le FDA est un programme du gouvernement de l'Ontario, administré par la Fondation du Conseil des arts de l'Ontario.

Le montant est détenu à perpétuité pour la Conférence canadienne des arts et les revenus de placements sont reçus pour assister au financement des opérations. La valeur au marché du Fonds au 31 mars 2009 était 164,751\$.

b) La Conférence canadienne des arts détient un fonds de dotation avec une valeur au marché de 155,578\$ au 31 mars 2009. L'intérêt sur ce placement est versé annuellement et est assigné au opérations.

14

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2010 avec chiffres comparatifs de 2009

7. Découvert bancaire

Au 31 mars 2009, notre facilité de crédit à court terme comprend une ligne the crédit d'exploitation de \$100 000, avec la RBC Banque Royale, portant un taux d'intérêt préférentiel augmenté de 2%. Le prêt de la banque est garanti par un contrat de prêt sur titres avec priorité sur tous les actifs de l'organisme.

| | 2010 | 2009 |
|--|-------------|--------------|
| Retraits sur la ligne de crédit | \$ (38,000) | \$ (91,000) |
| Solde et avoirs en caisse, items encours et nets | (13,895) | (19,620) |
| | \$ (51,895) | \$ (110,620) |

8. Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

| | 2010 | 2009 |
|---|----------|-----------|
| Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition National Leasing à taux d'intérêt implicite de 17,2%, garanti par une charge sur l'équipement spécifique, les remboursements mensuels de 580\$ comprennent le capital et les intérêts, venant à échéance en septembre 2011. | \$ 9,131 | \$ 14,048 |
| Tranche à court terme | 5,831 | 4,917 |
| | \$ 3,300 | \$ 9,131 |

Les versements sur capital des trois prochains exercices se chiffrent à:

| | |
|------|----------|
| 2011 | \$ 5,831 |
| 2012 | 3,300 |
| | \$ 9,131 |

15

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2010 avec chiffres comparatifs de 2009

9. Obligations contractuelles

La CCA a des contrats de location-exploitation pour l'équipement de bureau et les locaux du secrétariat, et les versements exigibles au cours de chacun des cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

| | Équipement | Locaux | Total |
|------|------------|------------|------------|
| 2011 | \$ 6,683 | \$ 52,489 | \$ 59,172 |
| 2012 | 5,664 | 53,458 | 59,122 |
| 2013 | 1,888 | 55,118 | 57,006 |
| 2014 | - | 55,809 | 55,809 |
| 2015 | - | 23,254 | 23,254 |
| | \$ 14,235 | \$ 240,128 | \$ 254,363 |

10. Variations des éléments du fonds de roulement

Les variation des éléments du fonds de roulement ont augmentées (diminuées) l'encaisse comme suit:

| | 2010 | 2009 |
|-------------------------------|-----------|-------------|
| Débiteurs et intérêt couru | \$ 6,005 | \$ (1,438) |
| Frais payés d'avance | - | (8,378) |
| Créditeurs et charges à payer | 7,782 | (3,154) |
| Revenus reportés | - | (8,459) |
| | \$ 13,787 | \$ (19,429) |

16

Annexe des revenus gagnés

De l'exercice terminé le 31 mars 2010, avec chiffres comparatifs de 2009

| | 2010 | 2009 |
|------------------------|------------------|-------------------|
| Revenus gagnés | | |
| Cotisations | \$ 88,395 | \$ 101,910 |
| Frais d'administration | 10,375 | 13,625 |
| Frais d'inscription | - | 7,328 |
| Ventes de publications | 288 | 1,604 |
| | \$ 99,058 | \$ 124,467 |

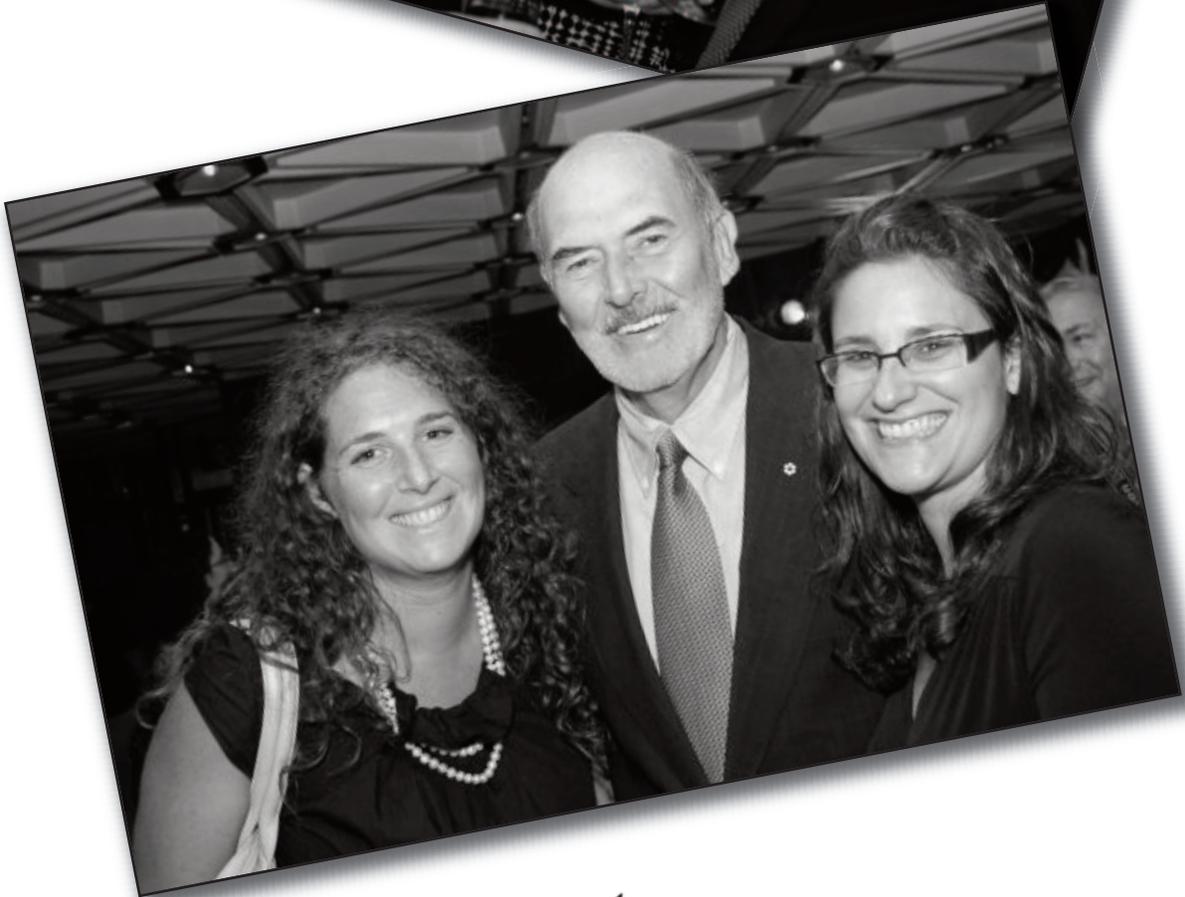
De l'exercice terminé le 31 mars 2010, avec chiffres comparatifs de 2009

| | 2010 | 2009 |
|---|------------|------------|
| Gouvernement fédéral | | |
| Ministère du Patrimoine canadien | \$ 390,000 | \$ 390,000 |
| Gouvernements provinciaux et municipaux | | |
| Colombie-Britannique | 2,300 | 9,700 |
| Conseil des arts de l'Ontario | 15,000 | 15,000 |
| La Fondation Trillium de l'Ontario | 61,400 | - |
| Organisations et autres | - | - |
| Dons | 4,428 | 5,156 |
| Autres | 21,874 | 40,084 |
| | 495,002 | 459,940 |

Annexe du personnel, de l'administration, et des activités régulières

De l'exercice terminé le 31 mars 2010, avec chiffres comparatifs de 2009

| | 2010 | 2009 |
|---|-------------------|-------------------|
| Personnel | | |
| Salaires | \$ 321,503 | \$ 364,220 |
| Avantages sociaux | 36,460 | 32,864 |
| | \$ 357,963 | \$ 397,084 |
| Administration | | |
| Amortissement | \$ 7,136 | \$ 3,488 |
| Autres | 15,871 | 12,420 |
| Bibliothèque | 583 | 284 |
| Frais de location | 55,736 | 80,714 |
| Honoraires professionnels | 14,135 | 11,497 |
| Mobilier et équipement | 35,675 | 25,573 |
| Papeterie et fournitures de bureau | 3,944 | 4,676 |
| Intérêts à obligations découlant d'un contrat de location-acquisition | 2,038 | 1,369 |
| | \$ 135,118 | \$ 140,021 |
| Activités régulières | | |
| Communications | \$ 2,134 | \$ 3,974 |
| Frais de déplacement et de représentation | 2,587 | 177 |
| Prix | - | 934 |
| Réunions de comités | 2,125 | 3,191 |
| Réunions du conseil d'administration | 11,098 | 37,666 |
| Bulletin et rapport annuel | 121 | 725 |
| | \$ 47,281 | \$ 52,712 |
| Programmes spéciaux | 10,018 | 47,980 |



CANADIAN CONFERENCE
OF THE ARTS

CONFÉRENCE CANADIENNE
DES ARTS